

tions qui remontent à plus d'un an. Certaines ont paru au *Feuilleton* d'une session précédente dès le 3 novembre 1975.

● (1710)

Il est vraiment inadmissible de voir sans réponse 24 questions posées par un même député, en l'occurrence celui de Leeds (M. Cossitt). Ce n'est pas que le gouvernement soit dans l'impossibilité de répondre mais il y met du parti-pris, et pour ma part, je ne tolère pas que cette assemblée libre à laquelle j'appartiens permette au gouvernement de faire preuve de mépris, de mauvaise volonté et d'indifférence calculée à l'encontre d'un de ses membres.

Je ne vais pas énumérer toutes ces questions, parce qu'il faut en revenir au débat de l'unité nationale. Mais la question n° 31 inscrite au nom du député de Leeds constitue un exemple flagrant du procédé qu'on utilise contre lui. Permettez-moi d'en extraire ce passage:

Au sujet de la question n° 3573 de la Première session du 30<sup>e</sup> Parlement, demandant des détails sur les contrats adjugés à la Urbanetics Limited, et à laquelle on a répondu: «Voir la réponse à la question n° 3359 de la Première session du 30<sup>e</sup> Parlement», comment le gouvernement peut-il donner une telle réponse alors que cette question n'a pas reçu de réponse?

Voilà un exemple presque incroyable d'outrage à l'institution. Je me borne à dire au secrétaire parlementaire que certaines de ces questions vont recevoir une réponse et dès demain, sinon je me ferai un point d'honneur de proposer l'ajournement de la Chambre pour le compte du député de Leeds à chaque occasion imaginable, tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas repris ses esprits, tant qu'il ne mettra pas fin à cette manie révoltante qu'il a adoptée pour l'unique raison qu'un député a tourné casaque et abandonné les libéraux pour passer dans le camp conservateur.

De toute façon, j'ai dit ma façon de penser et j'utiliserai tous les procédés à ma disposition contre le secrétaire parlementaire et contre ce mur dressé par le gouvernement.

**M. Goodale:** Monsieur l'Orateur, mon collègue de Halifax-East Hants et moi-même avons eu l'occasion de collaborer assez étroitement—du moins c'est ce que j'ai cru—au sein de l'un des comités permanents de la Chambre et la Chambre même, et je suis à la fois étonné et déçu par ce qu'il vient de dire, surtout quand il s'est mis à nous imputer des motifs à moi et au gouvernement dans les réponses que nous fournissons aux questions inscrites au *Feuilleton*. Ce qu'il a dit n'est pas seulement faux mais injuste et laisse une mauvaise impression à tous les députés et certainement à ceux qui suivent nos délibérations. Je regrette sans réserve ce qu'il a dit parce que c'est tout simplement faux.

J'ai déjà dit, alors que quelqu'un avait invoqué le Règlement pour une question semblable, que nous nous efforçons de répondre à toutes les questions avant la fin de la session. J'ai

### Unité nationale

fait savoir aux députés que ces jours-ci certains députés avaient inscrit des questions au *Feuilleton*, ce qui a entraîné de nouveaux délais.

Quoi qu'il en soit, monsieur l'Orateur, nous comptons répondre à toutes les questions avant la fin de la session. Nous ferons de notre mieux et je peux assurer à la Chambre que dans quelques jours je pourrai fournir des réponses aux questions dont le député a parlé. Mais je peux aussi lui assurer que les motifs qu'il nous a prêtés sont absolument sans fondement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

### DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je demande que les avis de motion portant production de documents soient reportés.

**M. l'Orateur:** La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA CONFÉDÉRATION

#### DÉBAT SUR L'UNITÉ NATIONALE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 5 juillet, de la motion de M. Trudeau:

Que les députés se consacrent de nouveau à perpétuer l'unité du Canada libre et indépendant, doté d'un gouvernement fédéral, ayant deux langues officielles et diverses cultures.

Ainsi que de l'amendement de M. Clark (p. 7321).

**M. Leonard C. Jones (Moncton):** Monsieur l'Orateur, lorsque nous avons levé la séance hier soir à 11 heures, je venais de citer un extrait d'un document qui a été déposé à la Chambre il y a quelques semaines et qui s'intitule: «Un choix national». Il conviendrait peut-être mieux de l'appeler «Une gaffe nationale». Voilà ce que disait en partie le passage que j'ai lu:

Quoi qu'il en soit, le gouvernement fédéral estime incompatible avec l'unité du Canada que des citoyens canadiens ne puissent, en se déplaçant d'une province à l'autre, envoyer leurs enfants dans les écoles où l'enseignement est donné dans leur propre langue.